

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 71-1434/SG/ESJ portant mise à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse d'une institutrice du corps métropolitain résidant dans le Territoire.

n° 71-1434/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE  
LA JEUNESSE

Date de publication

20 octobre 1971

Numéro JO

n° 21 du 10/11/1971

Date du numéro

10 novembre 1971

### TEXTE INTÉGRAL

Mme Belleville, née Busato Simone, institutrice du cadre métropolitain de 9e échelon du département des Yvelines, en instance de détachement, est, pour compter du 13 septembre 1971, mise à la adisposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse. La présente décision est valable pour l'année scolaire 1971- 1972.